



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

frais d'examens

Question écrite n° 48878

Texte de la question

M. Alain Néri s'étonne auprès de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et aux handicapés que l'ostéodensitométrie, qui permet une prévention efficace de l'ostéoporose, ne soit pas remboursée par la sécurité sociale. Il lui demande donc, compte tenu de l'intérêt de cet examen radiologique, si elle envisage de l'inscrire dans la nomenclature des actes dont le remboursement est pris en charge par la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [M. Alain Néri](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48878

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : santé et handicapés

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2000, page 4118